

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation d'octobre 2024 à avril 2025

- 20 h en centre de Formation réparties sur la saison (3 journées)
- Mise en situation dans une structure d'alternance (Club)
- Frais pédagogiques : 200 €* soit 10 €/heure de formation.
- les frais de restauration des journées en centre de formation seront pris en charge par la LRNAR
- Frais d'hébergement, si besoin, sont à la charge du stagiaire

Nous sommes ouverts à l'étude de toute candidature de personne en situation de handicap, contactez-nous afin de construire ensemble le protocole de sélection et d'aménagement de formation

UNE SESSION PAR SAISON

LES PRÉREQUIS

- Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (jeunes ou seniors) en rugby à XV pendant au moins une saison
- Titulaire d'un Brevet Fédéral Développement ou un Brevet Fédéral Perfectionnement ou un Brevet Fédéral Optimisation, ou un diplôme d'Etat ou du CQP «Technicien Sportif de rugby à XV».
- Être titulaire du PSC1 ou diplôme équivalent, ou a minima, présenter en entrée en formation une attestation indiquant que le/la candidat(e) suivra cette formation, avec précision des dates et cachet de l'organisme formateur

OBJECTIFS Spécifiques

Mettre en œuvre des principes du jeu et de l'entraînement en rugby à 7

THEMES ABORDER

- Définir les principes du rugby à 7 et leur impact sur les ressources à mobiliser par les joueurs (ses) transférables au rugby à XV.
- Programmer des séances d'entraînement au rugby à XV, dans un objectif de développement des compétences à XV ;
- Concevoir et mettre en œuvre des séances d'entraînement au rugby à 7.

CERTIFICATION

- Soit dans le cadre d'une séance suivie d'un entretien.
- Soit à partir d'une vidéo exploitable (images et son) suivie d'un entretien

DATES ET LIEU DE FORMATION

Stage Présentiel de 09h à 17h

Date 1 : Samedi 31 août 2024

à l'Étape In Extenso SuperSevens 2024 à PAU

Les dates 2 et 3 seront définies en collaboration avec les stagiaires en fonction des calendriers des compétitions

Les Lieux 2 et 3 seront définies en fonction du nombre et de la géographie des stagiaires, il pourra être envisagé 2 sites.

**(date et lieu à confirmer)*

DOCUMENTS UTILES

Guide Formation Fédérale

[Livret référentiel certificats fédéraux](#)

[Convention de formation CF R7N1](#)

[Règlement intérieur IREF](#)

CONTACTS

Coordonnateur Pédagogique

Yves DEMAY

yves.demay@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr

06.02.01.67.33

Assistante Administrative et Financière Référente Handicap

Laurence BURNEL

iref@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr

06.74.14.24.86

* L'exonération de TVA relève de l'application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts